



Vélo Québec

# Plan de déplacement

## École de la Rive

Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

Ville de Châteauguay

Février 2018



À pied, à vélo, ville active est un programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment à proximité des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens.

Mandataire du programme dans votre région :



## École de la Rive

180, boulevard Salaberry Nord  
Châteauguay (Québec) J6J 4K9

### Équipe de travail (Nature-Action Québec)

Coordination de projets : Jacinthe Guimont  
Recherche et rédaction : Réal Gagné  
Géomatique : Prosper Ravo  
Photos : Nature-Action Québec

Nature-Action Québec est le fier partenaire régional de Vélo Québec pour le déploiement du programme *À pied, à vélo, ville active* en Montérégie et dans les Laurentides.



120, rue Ledoux  
Belœil (Québec) J3G 0A4  
450 536-0422  
[www.nature-action.qc.ca](http://www.nature-action.qc.ca)



1251, rue Rachel Est  
Montréal (Québec) H2J 2J9  
514 521-8356  
[www.velo.qc.ca/monecole](http://www.velo.qc.ca/monecole)

«Le concept des plans de déplacement scolaire a été développé dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active* de Vélo Québec».

La reproduction de ce document est permise à condition d'en citer la source :  
Nature-Action Québec, 2018. *Plan de déplacement — École de la Rive*.  
Présenté dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*.

# Table des matières

<b>Mise en contexte</b> .....	4
1. L'état de la situation.....	6
1.1 Caractéristiques de l'école .....	6
1.2 Portrait général du secteur .....	8
2. Inventaire des mesures d'intervention existantes ou projetées .....	9
3. Enjeux et pistes de solution sur le territoire de l'école de la Rive .....	10
4. Potentiel pour le transport actif .....	20
5. Conclusion .....	23
6. Liste des annexes .....	24
<b>Liste des tableaux</b>	
Tableau 1 : Caractéristiques générales de l'école .....	7
Tableau 2 : Horaire du service de garde.....	7
Tableau 3 : Identification des mesures qui favorisent le transport actif et/ou la sécurité .....	9
Tableau 4 : Enjeux et pistes de solution .....	10
<b>Liste des cartes</b>	
Carte 1 : Rues proposées comme corridors actifs/scolaires - école de la Rive .....	18
<b>Liste des annexes</b>	
Annexe 1 : Plan de stationnement pour vélos.....	25
Annexe 2 : Résultats du sondage sur les habitudes de transport des élèves.....	35
Annexe 3 : Liens du programme <i>À pied, à vélo, ville active</i> avec le programme de l'école québécoise.....	41
Annexe 4 : Fiche de suivi du plan de déplacement.....	45

## Mise en contexte

Le présent plan de déplacement est à la fois un document technique et un outil de mobilisation. Il est d'abord un *document technique* puisqu'il identifie les principaux enjeux relatifs au transport actif et propose des pistes de solution pour chacun des intervenants concernés afin d'améliorer les conditions de déplacement des familles sur le trajet qui relie le domicile à l'école. On y retrouve également un rapport d'expertise des stationnements pour vélos en annexe. Pour obtenir un portrait juste de la réalité, le plan de déplacement est élaboré après la réalisation d'une marche de repérage aux environs de l'école. On y invite des élus, des professionnels de divers services municipaux, des membres du personnel de l'école, des parents et parfois même des élèves afin d'identifier les problématiques telles que le comportement dangereux de certains usagers de la route, des aménagements peu sécuritaires ou de la signalisation inadéquate. Cette marche de repérage s'est déroulée le 13 novembre 2017 autour de l'école de la Rive.

Ce plan est aussi un *outil de mobilisation*, car il s'adresse aux administrations scolaires, aux services de police, aux élus et aux spécialistes en planification des municipalités concernées. Le plan devient donc une référence indispensable pour mettre en marche des solutions concrètes afin de faciliter les déplacements actifs des enfants et de leurs parents.

## Limites du mandat

Les recommandations contenues dans la section « Enjeux et recommandations » de ce plan de déplacement constituent des pistes de solution pour améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes pour se rendre à l'école. Ces pistes de solution sont inspirées du Guide technique *Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes* réalisé par Vélo Québec. Elles doivent donc être interprétées comme des suggestions de bonnes pratiques en aménagement que nous jugeons appropriées en regard des différentes problématiques observées. Il est donc important de mentionner qu'il incombe aux différents services concernés de la ville ou de la municipalité de valider la faisabilité de ces mesures ainsi que d'évaluer les différentes contraintes techniques à leur mise en place.



## Remerciements

Vélo Québec tient à remercier ses nombreux partenaires pour leur appui dans le développement de *À pied, à vélo, ville active*, programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment autour des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens. La réalisation de ce plan de déplacement n'aurait pu être possible sans le concours et la participation financière d'organismes et d'individus engagés pour l'amélioration de la santé et de la sécurité de nos enfants.

*À pied, à vélo, ville active* est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de :



Nature-Action Québec remercie particulièrement la direction, le personnel, les parents et les élèves de l'école de la Rive, la Ville de Châteauguay, le Service de police de Châteauguay, le CISSS de la Montérégie-Ouest de même que la commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour leur précieuse collaboration. Nous remercions également les gens présents lors de la marche de repérage.

Chantal Deslauriers	Directrice – école de la Rive
Marjolaine L.Robert	Parent, membre du CE – école de la Rive
Nathalie Latreille	Parent, membre du CE – école de la Rive
Geneviève Nolet	Secrétaire – école de la Rive
Annik Boulet	Technicienne en service de garde – école de la Rive
François Riou	Agent-circulation – Service de police de Châteauguay
Marc Lefebvre	Sergent – Service de police de Châteauguay
Christian Cléroux	Directeur de l'aménagement du territoire – Ville de Châteauguay
Martin LeBrasseur	Ingénieur municipal – Ville de Châteauguay
Karine Hébert	Agente de promotion de la santé – CISSS de la Montérégie-Ouest
Julie Larivière	Régisseur transport – Commission scolaire de Grandes-Seigneuries
Frédéric Grandioux	Directeur – Service des ressources matérielles – Commission scolaire de Grandes-Seigneuries
Benoit Lamoureux	Directeur adjoint – Service des ressources matérielles – Commission scolaire de Grandes-Seigneuries

Marche de repérage : 13 novembre 2017

# 1. L'état de la situation

## 1.1 Caractéristiques de l'école

L'école de la Rive est située en Montérégie dans la Ville de Châteauguay qui compte 49 050 habitants.<sup>1</sup>



École de la Rive

---

<sup>1</sup> Source : Répertoire des municipalités du Québec ([www.mamrot.gouv.qc.ca](http://www.mamrot.gouv.qc.ca))

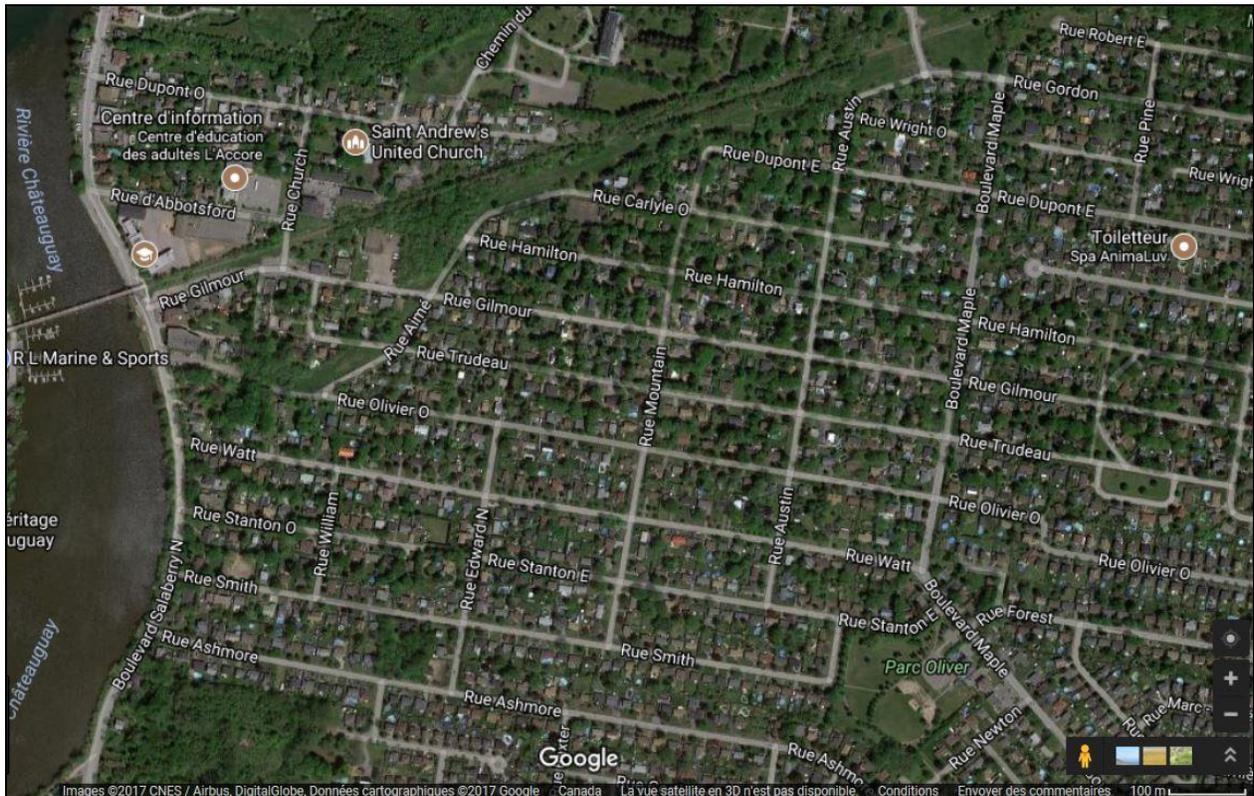
**Tableau 1 : Caractéristiques générales de l'école**

<b>Nom</b>	De la Rive
<b>Commission scolaire</b>	Des Grandes-Seigneuries
<b>Nombre d'élèves</b>	395
<b>Nombre d'employés (personnel et enseignants)</b>	65
<b>Type d'école</b>	Primaire
<b>Transport scolaire</b>	5 autobus 274 élèves sont transportés par autobus Distance pour le transport scolaire: 0,6 km pour le préscolaire - 4 marcheurs; 1,2 km pour les 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles - 15 marcheurs; 1,6 km pour le 3 <sup>e</sup> cycle - 30 marcheurs; Total : 49 élèves marcheurs.
<b>Nombre de brigadiers scolaires adultes</b>	1 emplacement Intersection du boulevard Salaberry Nord et de la rue Gilmour

**Tableau 2 : Horaire du service de garde**

	<b>Période</b>	<b>Nombre d'élèves (%)</b>
<b>Service de garde du matin</b>	6 h 45 à 8 h 10	60 (15,2 %)
<b>Service de garde de l'après-midi</b>	15 h 05 à 18 h	125 (31,6 %)

## 1.2 Portrait général du secteur



Source: Google Maps 2018

Secteur de l'école de la Rive

Le terrain de l'école de la Rive est délimité au nord par la rue d'Abbotsford, au sud par la voie ferrée, à l'ouest par le boulevard Salaberry Nord et à l'est par la rue Church.

Les rues autour de l'école sont majoritairement à vocation résidentielle. Le boulevard Salaberry Nord, une voie de transit importante où se situent certains commerces, affiche principalement des résidences qui font face à la rivière Châteauguay.

Selon les renseignements recueillis et les observations effectuées lors de la marche de repérage, il s'agit d'un secteur où les infrastructures pour les piétons et cyclistes sont limitées. Pour cette raison, plusieurs aménagements sont requis avant même d'identifier des corridors actifs scolaires. Le transport des élèves par les parents génère un certain achalandage dans la zone scolaire, surtout devant l'école et sur la rue d'Abbotsford. Plusieurs idées sont présentées dans la section «Enjeux et pistes de solution» pour améliorer la situation.

Des supports à vélo sont disponibles dans la cour arrière. Selon les renseignements obtenus, à peine quelques cyclistes viennent à l'école à vélo.



### 3. Enjeux et pistes de solution sur le territoire de l'école de la Rive

Tableau 4 : Enjeux et pistes de solution

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)	
			École et commission scolaire	Ville de Châteauguay
 <p>Signalisation standard de corridor scolaire pour l'identification des rues</p>  <p>Exemples de marquage au sol</p>	<p>1. Généralités (corridors actifs/scolaires)</p> <p>« ... l'implantation de trajets scolaires ne doit en aucun cas créer un faux sentiment de sécurité. Il se peut que certaines routes ou rues ne soient pas propices aux déplacements sécuritaires des enfants et l'implantation de ces trajets devra les éviter ou proposer des mesures importantes telles que des interventions sur le plan des infrastructures de transport.</p> <p>Le choix des rues identifiées comme corridors actifs/scolaires doit se baser sur l'exposition au risque le plus faible et en limitant au minimum les conflits potentiels des piétons et des cyclistes avec les automobilistes».</p> <p>Source : (Redécouvrir le chemin de l'école : Guide d'implantation de trajets scolaires favorisant les déplacements actifs et sécuritaires vers l'école primaire. Gouvernement du Québec, 2009, 59 pages.)</p>	<p>1) Les élèves n'optent pas toujours pour le trajet le plus sécuritaire sur le chemin de l'école.</p>	<p>a) Réaliser des activités de sensibilisation et d'éducation avec les élèves et les parents sur le transport actif et spécifiquement sur les corridors actifs/scolaires (voir en annexe - Liste des activités).</p> <p>Certaines périodes de l'année peuvent être de bonnes occasions pour tenir de telles activités, par exemple le mois international de la marche vers l'école en octobre et la semaine nationale de la sécurité en mai.</p> <p>b) Inclure la carte des corridors actifs/scolaires dans l'agenda scolaire.</p> <p>c) Rendre la carte des corridors actifs/scolaires disponible sur le site Internet de l'école et distribuer la carte aux parents, au besoin.</p> <p>d) Sensibiliser les parents à déterminer avec leurs enfants le meilleur trajet pour se rendre à l'école.</p>	<p>Divers aménagements nécessaires pour améliorer la sécurité sur les rues identifiées comme corridors actifs/scolaires sont proposés dans les pages suivantes. <b>Sans ces mesures, il est recommandé de ne pas instaurer la signalisation de corridor actif/scolaire.</b></p> <p>e) D'après les commentaires recueillis lors de la marche de repérage, les rues suivantes nous apparaissent les plus susceptibles d'être identifiées comme corridors actifs/scolaires dans une première phase :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• boulevard Salaberry Nord (entre les rues Dupont et Ashmore);</li> <li>• rue d'Abbotsford (entre le boulevard Salaberry Nord et la rue Church);</li> <li>• rue Church (entre les rues Gilmour et Dupont O);</li> <li>• rue Gilmour (entre la rue Church et le boulevard Mountain).</li> </ul> <p><u>Se référer à la carte des corridors actifs/scolaires</u></p> <p>f) Identifier les corridors actifs/scolaires à l'aide de la signalisation jaune fluorescente pour les automobilistes minimalement à chaque intersection et de marquage au sol pour les piétons.</p> <p>g) Concevoir un plan de communication pour sensibiliser l'ensemble de la population aux corridors actifs/scolaires et afficher la carte des corridors actifs/scolaires sur le site Internet de la Ville.</p> <p>h) Déneiger prioritairement les rues et les trottoirs identifiés comme corridors actifs/scolaires ainsi que les sentiers multifonctionnels actuels et proposés.</p> <p>i) Aménager des passages pour piétons à l'aide de marquage au sol (bandes hachurées blanches ou jaunes) aux intersections pour toutes les rues identifiées comme corridors actifs/scolaires.</p> <p>j) Interdire le stationnement à moins de cinq mètres d'une intersection ou d'un passage pour piétons par la signalisation appropriée, le marquage au sol de zones hachurées ou des bordures de trottoirs peintes en jaune.</p> <p><u>Service de police de Châteauguay</u></p> <p>k) Collaborer aux activités de sensibilisation et d'éducation avec les élèves et les parents sur les corridors actifs/scolaires.</p>

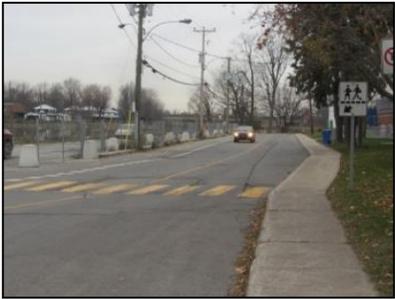
Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)	
			École et commission scolaire	Ville de Châteauguay
   <p>Photo : Google Street View, août 2015</p>	<p>2. Boulevard Salaberry Nord (devant l'école)</p> <p>* Les recommandations concernant le débarcadère des parents visent la sécurité des élèves et non l'utilisation de l'automobile pour le trajet domicile-école.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Fermeture du stationnement au bord de l'eau.</li> <li>2) Présence d'un passage pour piétons devant l'école vers l'ancien stationnement et absence de passage pour piétons et cyclistes pour traverser le boulevard à l'intersection de la rue d'Abbotsford.</li> <li>3) Traversée de la voie ferrée par la passerelle, une propriété privée.</li> <li>4) Accumulation d'eau, surtout au printemps, dans le sentier sous la voie ferrée.</li> <li>5) Insécurité à circuler dans ce sentier sous la voie ferrée, malgré les bordures de béton qui délimitent physiquement l'espace.</li> <li>6) Débarcadère de parents de dimension restreinte et peu visible devant l'école.</li> <li>7) Manque d'espace en bordure de rue du côté de l'école pour créer une zone débarcadère de parents sans empiéter dans la voie de circulation.</li> <li>8) Détour pour les camions par les rues Gilmour, Church et d'Abbotsford.</li> <li>9) Non-respect de la limite de vitesse à 30km/h.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>a) Poursuivre l'étude pour aménager l'espace présentement fermé au bord de la rivière en raison de travaux en cours (bandes riveraines à protéger).</li> <li>b) Comme mentionné, réaliser des activités de sensibilisation et d'éducation auprès des élèves sur le transport actif en début d'année scolaire et/ou au printemps (voir en annexe - Liste des activités).</li> <li>c) Distribuer aux parents en début d'année un plan identifiant les différentes zones de débarcadère (autobus, parents). Voir l'exemple en annexe.</li> <li>d) Mettre en place un pédibus ou un projet de jumelage d'élèves marcheurs.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>e) Modifier la configuration des voies de circulation sur le boulevard Salaberry Nord de façon à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• créer une nouvelle zone de débarcadère de parents du côté de l'école avec une signalisation de type «stationnement interdit sauf zone de débarcadère 15 minutes maximum entre 7h et 9h30 ainsi qu'entre 15h30 et 17h (ou de 7h à 17h) du lundi au vendredi de septembre à juin»; <u>Particularité</u> : stationnement interdit en dehors de la période indiquée.</li> <li>• sécuriser la piste cyclable de façon à éviter les zones de conflit avec les accès (entrée et sortie) du stationnement possible dans l'espace présentement fermé au bord de la rivière.</li> </ul> </li> <li>f) Déplacer le passage pour piétons devant l'école à l'intersection de la rue d'Abbotsford pour sécuriser la traversée des piétons et des cyclistes. Prévoir un trottoir entre l'intersection et l'accès à la cour d'école.</li> <li>g) Réaménager le sentier sous le pont pour le rendre plus sécuritaire et plus attrayant en aménageant un trottoir et une balustrade.</li> </ol> <p><u>Service de police de Châteauguay</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>h) Faire des opérations policières pour faire respecter la signalisation d'interdiction de stationnement et la limite de vitesse.</li> <li>i) Collaborer aux activités de sensibilisation et d'éducation avec les élèves et les parents sur le transport actif.</li> </ol>

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Châteauguay	✓
 <p>Photo : Google Street View, août 2015</p>	3. Boulevard Salaberry Nord (entre les rues Gilmour et Ashmore)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Achalandage important en raison de son caractère de rue collectrice.</li> <li>2) Présence d'une piste multifonctionnelle protégée par des bollards du côté de la rivière.</li> <li>3) Présence d'un grand stationnement en bordure de rue du côté de la rivière à partir de la rue Gilmour sur environ 100 m.</li> <li>4) Interruption de la piste cyclable vis-à-vis le grand stationnement.</li> <li>5) Absence de trottoir du côté est du boulevard Salaberry Nord entre les rues Ashmore et Gilmour, chemin naturel des élèves marcheurs vers l'école pour le secteur des rues Watt, Stanton O, Smith et Ashmore.</li> <li>6) Absence de passages pour piétons pour traverser la rue Salaberry Nord entre les rues Ashmore et Gilmour et rejoindre la piste multifonctionnelle.</li> </ol>	a) Comme mentionné, réaliser des activités de sensibilisation et d'éducation auprès des élèves sur le transport actif en début d'année scolaire et/ou au printemps (voir en annexe - Liste des activités).	✓	<p>b) Aménager un trottoir du côté est du boulevard Salaberry Nord entre les rues Ashmore et d'Abbotsford. Utiliser l'emprise de la rue si nécessaire pour offrir un trottoir de dimension optimale.</p> <p><u>Pour les trottoirs</u>, Vélo Québec recommande « d'aménager des trottoirs d'une largeur minimale de 1,5 m et de 1,8 m pour le confort des piétons lorsqu'ils se croisent, en particulier lorsque le trottoir borde la chaussée, et pour maintenir un corridor dégagé et large en hiver. » <small>(Vélo Québec Association, 2009. Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes. Guide technique, 168 pages.)</small></p> <p>c) sécuriser la piste cyclable par un marquage au sol et des bollards à proximité de la rue Gilmour.</p>	✓
 <p>Photo : Google Street View, août 2015</p>	4. Intersection du boulevard Salaberry Nord et de la rue Gilmour	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Achalandage important, d'où la présence d'un brigadier scolaire.</li> <li>2) Absence de passage pour piétons pour traverser le boulevard Salaberry Nord.</li> </ol>			<p>a) Sécuriser l'intersection en aménageant des passages pour piétons pour traverser le boulevard Salaberry Nord et la rue Gilmour à l'aide de marquage au sol (bandes hachurées blanches) et de la signalisation appropriée, notamment pour les utilisateurs du stationnement situé du côté de la rivière.</p> <p>b) Conserver le brigadier scolaire à cette intersection en raison du détour obligatoire des camions sur la rue Gilmour.</p>	

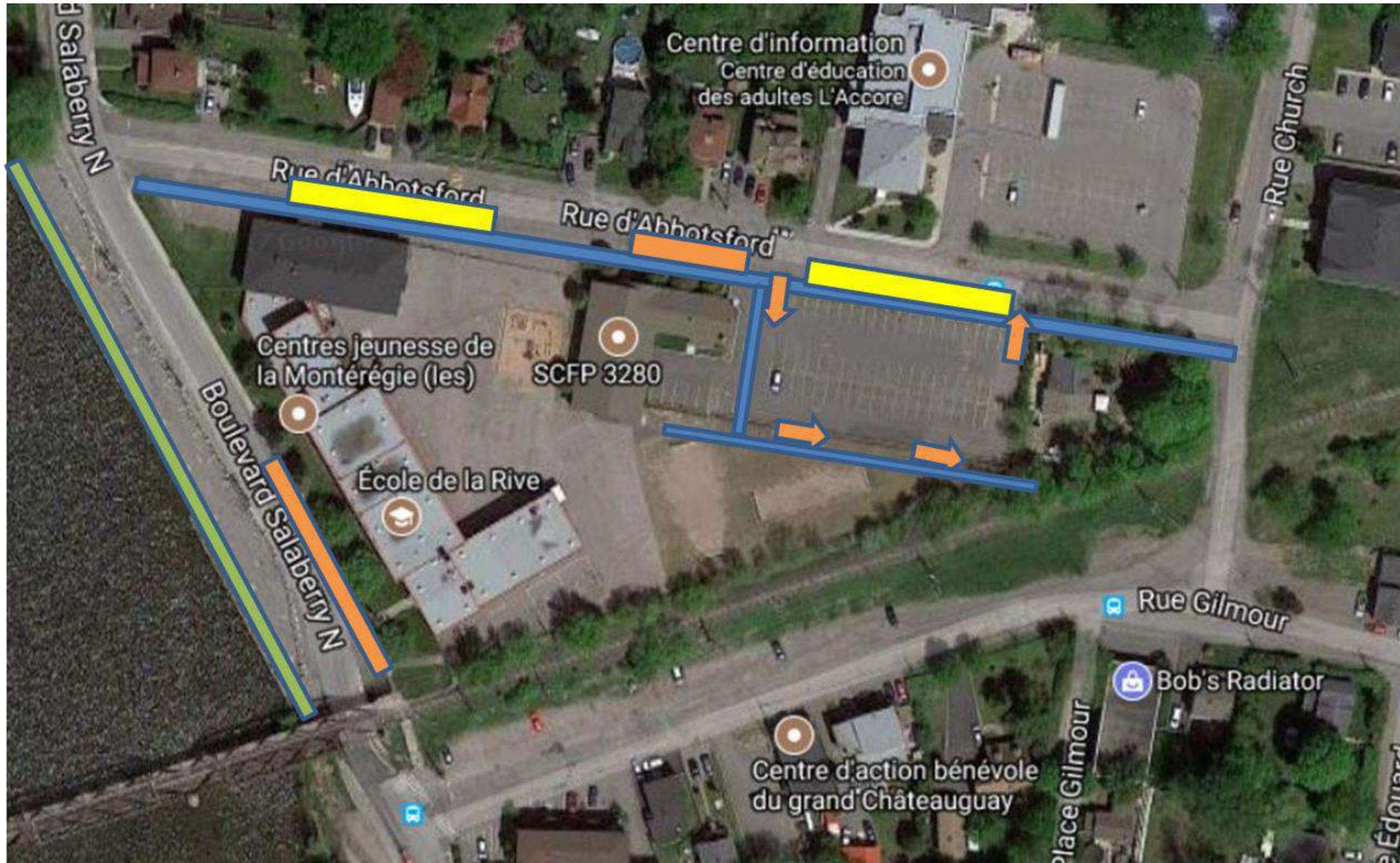
Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)	
			École et commission scolaire	Ville de Châteauguay
 <p>Photo : Google Street View, août 2015</p>	5. Rue Gilmour (entre le boulevard Salaberry Nord et la rue Church)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Absence d'infrastructures pour les piétons et cyclistes malgré son caractère de rue collectrice pour le secteur.</li> <li>2) Stationnement de voitures en bordure de rue du côté de la voie ferrée.</li> <li>3) Présence de rôdeurs près de la passerelle et de la voie ferrée qui longe cette section de la rue Gilmour.</li> <li>4) Asphalté endommagé sur l'accotement et les voies de circulation.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>a) Aménager un débarcadère d'autobus en bordure de rue du côté de l'école. L'accès à la cour pourrait se faire en enlevant une section de la voie ferrée. L'option d'enlever complètement la voie ferrée donnerait également un espace additionnel qui pourrait être aménagé en stationnement (piste de solution non illustrée sur le schéma 1).</li> </ol> <p>* Cette piste de solution implique une acquisition de propriété privée ou une entente formelle.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>b) Reconfigurer la rue en aménageant idéalement un trottoir. Dans l'impossibilité d'aménager un trottoir, faire un sentier multifonctionnel marqué par une ligne de rive. Prévoir une signalisation d'interdiction d'immobiliser son véhicule en tout temps pour favoriser le transport actif ou selon un horaire associé au passage des élèves entre 7h30 et 9h30 ainsi qu'entre 15h30 et 17h (ou de 7h à 17h) du lundi au vendredi de septembre à juin. Utiliser l'emprise de la rue si nécessaire pour offrir un trottoir ou un sentier multifonctionnel de dimension optimale.</li> </ol> <p><u>Pour les trottoirs</u>, Vélo Québec recommande « d'aménager des trottoirs d'une largeur minimale de 1,5 m et de 1,8 m pour le confort des piétons lorsqu'ils se croisent et pour l'accessibilité universelle (fauteuil roulant), en particulier lorsque le trottoir borde la chaussée, et pour maintenir un corridor dégagé et large en hiver.»</p> <p><u>Pour les sentiers multifonctionnels ou polyvalents</u>, Vélo Québec recommande une largeur minimale de 3 m «Tant que les piétons et cyclistes sont peu nombreux, le partage du même espace ne pose pas de problème».</p> <p><small>(Vélo Québec Association, 2009. Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes. Guide technique, 168 pages.)</small></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>c) Refaire le pavage de la chaussée (prévu).</li> </ol>
	6. Rue Gilmour (entre la rue Church et le boulevard Mountain)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Absence d'infrastructures pour les piétons et cyclistes malgré son caractère de rue collectrice pour le secteur.</li> <li>2) Asphalté endommagé sur l'accotement et les voies de circulation.</li> <li>3) Rue étroite.</li> </ol>		<ol style="list-style-type: none"> <li>a) Aménager idéalement un trottoir. Dans l'impossibilité d'aménager un trottoir, faire un sentier multifonctionnel marqué par une ligne de rive. Prévoir une signalisation d'interdiction d'immobiliser son véhicule en tout temps pour favoriser le transport actif ou selon un horaire associé au passage des élèves entre 7h30 et 9h30 ainsi qu'entre 15h30 et 17h (ou de 7h à 17h) du lundi au vendredi de septembre à juin. Utiliser l'emprise de la rue si nécessaire pour offrir un sentier multifonctionnel de dimension optimale.</li> <li>b) Aménager des passages pour piétons et cyclistes du côté du sentier multifonctionnel avec un marquage au sol (bandes hachurées blanches) et la signalisation appropriée pour traverser les rues Church, Aimé, Mountain, et Austin en raison de l'identification de la rue Gilmour comme corridor actif/scolaire.</li> </ol> <p><b>Sans ces mesures, il est recommandé de ne pas instaurer la signalisation de corridor actif/scolaire.</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>c) Refaire le pavage de la chaussée.</li> </ol>

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Châteauguay	✓
 <p>Photo : Google Street View, août 2015</p>	7. Rue Church	<p>1) Absence d'infrastructures pour les piétons et cyclistes.</p> <p>2) Absence d'accotement et légère pente vers le fossé près de l'intersection de la rue d'Abbotsford (glissement d'un autobus rapporté lors de la marche de repérage).</p>			<p>a) Aménager idéalement un trottoir. Dans l'impossibilité d'aménager un trottoir, faire un sentier multifonctionnel marqué par une ligne de rive. Prévoir une signalisation d'interdiction d'immobiliser son véhicule, idéalement en tout temps pour favoriser le transport actif ou selon un horaire associé au passage des élèves entre 7h30 et 9h30 ainsi qu'entre 15h30 et 17h (ou de 7h à 17h) du lundi au vendredi de septembre à juin. Utiliser l'emprise de la rue si nécessaire pour offrir un sentier multifonctionnel de dimension optimale.</p> <p>b) Reconfigurer la rue en élargissant la chaussée pour prévenir les glissements.</p>	
	8. Intersection des rues Church et Gilmour	<p>1) Insécurité à traverser cette intersection pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• espaces mal définis;</li> <li>• courbe de la rue Gilmour;</li> <li>• absence de passages pour piétons et cyclistes;</li> <li>• absence de lignes d'arrêt;</li> <li>• rayons de courbure de grandes dimensions.</li> </ul>			<p>a) Reconfigurer l'intersection en prévoyant les mesures d'apaisement de la circulation. Dans une première phase, prévoir du marquage au sol et des aménagements physiques amovibles. Quelques exemples de mesures d'apaisement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• signalisation clignotante pour les passages pour piétons avec boutons d'appel;</li> <li>• marquage au sol des passages pour piétons;</li> <li>• saillies de trottoirs;</li> <li>• refuges au centre de la chaussée;</li> <li>• trottoirs vers l'école.</li> </ul> <p>b) Effectuer des comptages ainsi que des observations aux heures d'arrivée et de départ des élèves. Le nombre d'élèves, l'achalandage de véhicules et le comportement des automobilistes sont des indicateurs précieux pour prendre une décision éclairée au sujet de l'embauche d'un brigadier scolaire .</p>	

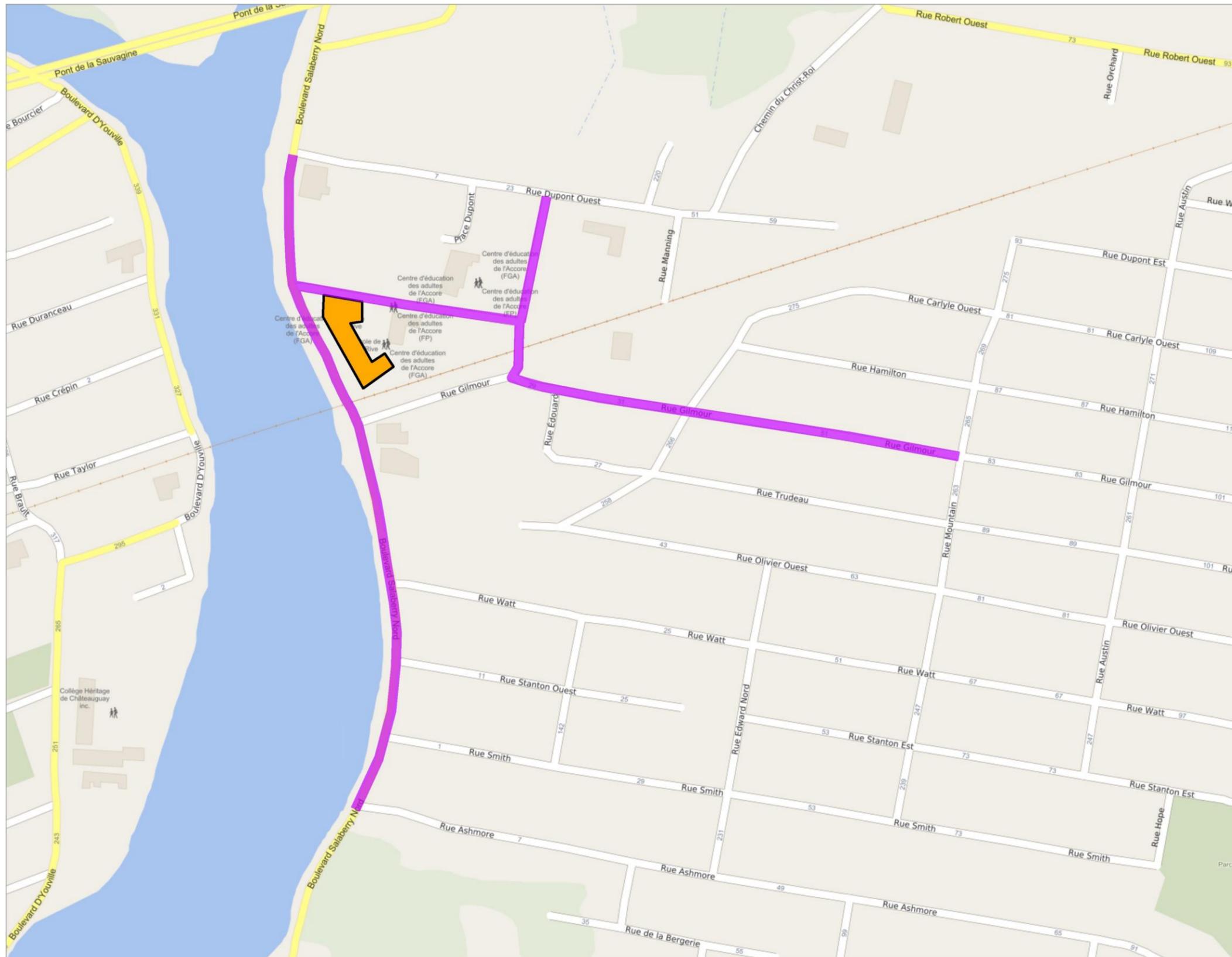
Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Châteauguay	✓
	9. Intersection des rues Church et d'Abbotsford	1) Absence d'infrastructures pour les piétons et cyclistes. 2) Lignes d'arrêt effacées.			a) Aménager des passages pour piétons et cyclistes du côté du sentier multifonctionnel proposé avec un marquage au sol (bandes hachurées blanches) et la signalisation appropriée pour traverser les rues Church et d'Abbotsford en raison de l'identification de ces deux rues comme corridors actifs/scolaires.  b) Refaire le marquage au sol des lignes d'arrêt avant le début de l'année scolaire ou le plus tôt possible au printemps.	
	10. Rue d'Abbotsford	1) Achalandage supplémentaire en raison de la présence d'un circuit du réseau municipal d'autobus et du détour des camions qui ne peuvent passer sous le pont de la rue Salaberry Nord (ligne 27). 2) Non-respect des signaux clignotants des autobus par certains parents. 3) Circulation d'élèves entre des voitures pour rejoindre la zone de débarcadère d'autobus, malgré le couloir sécurisé mis en place le long de l'école. 4) Asphalte endommagé sur l'accotement et les voies de circulation. 5) Beaucoup de stationnement en bordure du terrain de l'école.	a) Revoir l'aménagement du terrain entre l'école et la zone de débarcadère d'autobus en pensant aux points suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• lien cyclable entre la piste de la rue Salaberry Nord et l'emplacement des supports à vélo.</li> <li>• mise en valeur des espaces verts et lutte aux îlots de chaleur.</li> </ul>	✓	<u>Se référer au schéma 1</u>  b) Récupérer la zone d'arrêt d'autobus municipaux pour aménager un débarcadère d'autobus scolaires. Déplacer l'arrêt à l'intersection de la rue Church. Prévoir la transformation de la bande gazonnée adjacente en trottoir pour mener les élèves jusqu'à l'accès à la cour. <u>Avantages :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réutilisation d'un espace spécialement conçu pour des autobus;</li> <li>• accès facile à la cour pour les élèves par le stationnement du personnel.</li> </ul> <u>Inconvénients :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• coûts pour l'aménagement du trottoir dans la bande gazonnée;</li> <li>• capacité limitée à 3 ou 4 autobus.</li> </ul> c) Aménager une zone de débarcadère d'autobus scolaires à l'emplacement actuel en éliminant du stationnement et en aménageant un trottoir. <u>Avantages :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• fin de la circulation d'élèves derrière les véhicules;</li> <li>• meilleure définition de l'espace avec le trottoir;</li> <li>• espace disponible pour des plantations sur le terrain de l'école.</li> </ul> <u>Inconvénients :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• perte de stationnement;</li> <li>• coûts pour l'aménagement du trottoir en bordure de rue.</li> </ul> d) Refaire le pavage de la chaussée (prévu).	

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)	
			École et commission scolaire	Ville de Châteauguay
	10. Rue d'Abbotsford (suite)	<p>6) Absence de cases de stationnement réservées pour le service de garde à proximité du sentier marqué au sol dans le stationnement du personnel.</p> <p>7) Présence d'un passage pour piétons non protégé (bandes hachurées jaunes) pour traverser la rue d'Abbotsford sans raison.</p> <p>8) Circulation très difficile entre la piste cyclable et l'emplacement des supports à vélo.</p>		<p>e) Créer une zone de débarcadère de parents du côté de l'école à proximité du stationnement du personnel et du sentier marqué au sol menant à la cour (3-4 cases) avec une signalisation de type «stationnement autorisé 15 minutes maximum entre 7h et 9h30 ainsi qu'entre 15h30 et 17h (ou de 7h à 17h) du lundi au vendredi de septembre à juin».</p> <p>f) Créer une zone de débarcadère de parents à l'intérieur du stationnement du personnel du côté de la cour d'école. Prévoir un trottoir tout le long du stationnement et une sortie distincte sur la rue d'Abbotsford à l'extrémité est du stationnement.  <u>Avantages :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>accès direct à la cour pour les élèves;</li> <li>utilisation d'un espace hors rue.</li> </ul> <u>Inconvénients :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>perte de quelques cases de stationnement;</li> <li>coûts pour l'aménagement du trottoir en bordure du stationnement et la sortie sur la rue d'Abbotsford.</li> </ul> <p>g) Retirer le passage pour piétons qui n'a pas de raison d'être.</p> <p><u>Service de police de Châteauguay</u></p> <p>h) Faire des opérations policières pour faire respecter les signaux clignotants des autobus scolaires.</p> </p>
	11. Généralités (Communications)	<p>1) Le transport actif pourrait être plus pratiqué par l'ensemble des citoyens.</p> <p>2) La sensibilisation est essentielle au changement de comportement et à l'adoption de saines habitudes de vie.</p> <p>3) Les citoyens et les parents, afin de mieux comprendre la démarche et collaborer, doivent savoir qu'il y a une concertation entre divers intervenants.</p>	<p>a) Collaborer avec la Ville et le Service de police pour la mise en œuvre de la campagne de sensibilisation.</p> <p>b) Tenir un kiosque sur la sécurité routière et le transport actif sécuritaire animé par des élèves lors de la rencontre de parents en début d'année scolaire ou lors de la remise de bulletins.</p> <p>c) Informer les parents sur le transport actif sécuritaire et les règles de sécurité routière par le journal interne de l'école ou le site Internet de l'école et faire des rappels au besoin.</p>	<p>d) En collaboration avec la commission scolaire et le Service de police, développer et mettre en œuvre une campagne de sensibilisation sur le transport actif en utilisant les différents outils de communication des partenaires.</p> <p>e) Informer les citoyens de la démarche entreprise par les divers intervenants pour favoriser le transport actif. Utiliser les outils de communication déjà en place ou en développer de nouveaux.</p> <p>f) Réserver un espace dans le journal local ou sur le site Internet de la Ville pour une chronique À pied, à vélo, ville active abordant divers sujets relatifs aux saines habitudes de vie.</p> <p><u>Service de police de Châteauguay</u></p> <p>g) Collaborer à la campagne de sensibilisation.</p>

Schéma 1 – Aménagements proposés dans le secteur de l'école

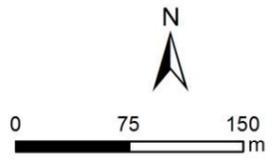


(Note : schéma sans échelle)



**Carte 1**  
**Localisation des corridors actifs/scolaires proposés**  
**École de la Rive**

- Légende**
-  École
  -  Corridors actifs/scolaires proposés



Nature-Action Québec Inc.  
 120, rue Ledoux  
 Belloil (Québec) J3G 0A4  
 Téléphone: (450) 536-0422  
 geomatique@nature-action.qc.ca

Préparation : PR  
 Date : Février 2018  
 Source de données : École, Fond de carte du Gouvernement du Québec.  
 Projection : MTM Zone 8; NAD83  
 Réf (interne) au fichier numérique:  
 R-063 - MEAPAV\_2017\_2018\_001 / JG / RG



## 4. Potentiel pour le transport actif

Selon les renseignements obtenus par la direction de l'école, il s'avère que 274 élèves (69,4 %) sont transportés en autobus, ce qui donne un potentiel de 121 élèves (30,6 %) qui pourraient théoriquement utiliser des modes de transport actif. Toutefois, d'après les données de répartition des élèves, 49 élèves seulement n'ont pas droit au transport scolaire et sont considérés comme des marcheurs par la commission scolaire (cartes de répartition des élèves non présentées intentionnellement pour éviter la divulgation de données de nature confidentielle).

Les écarts entre les données du potentiel théorique de marcheurs et le nombre de marcheurs selon la commission scolaire s'expliquent possiblement par les règles du transport scolaire en lien avec les utilisateurs du service de garde.

Quoi qu'il en soit, le pourcentage réel de marcheurs varie d'une année à l'autre, mais la sécurité autour de l'école demeure primordiale, peu importe le nombre exact de marcheurs. Pour des raisons de sécurité, de santé des élèves et de qualité de l'environnement, la recherche de mesures de réduction du transport motorisé en faveur du transport actif s'avère une option gagnante dans tous les cas.

Il ressort des commentaires recueillis lors du sondage *À pied, à vélo, ville active* sur les habitudes de déplacement des élèves (voir les détails en annexe) que les parents ressentent une certaine insécurité en ce qui concerne le trajet domicile-école, notamment en raison du non-respect des limites de vitesse et de l'absence d'infrastructures pour les piétons et cyclistes sur la rue Gilmour. Voici des extraits des commentaires de parents:

Les voitures roulent beaucoup trop vite

L'intersection Church/Gilmour est vraiment trop mal faite et pas sécuritaire en plus que l'asphalte est aussi très abîmée. Aucun aménagement sécuritaire pour marcher ou être à vélo. Aucune piste cyclable autour de l'école sauf sur Salaberry Nord.

La rue Gilmour est particulièrement dangereuse avec l'absence de trottoir ainsi que la vitesse des autos qui y circulent

Augmenter la sécurité près de l'école

A bicyclette ça serait praticable si nous avons le bout manquant de poste cyclable et trottoir sur le boulevard at-Francis qui rejoindrait la poste cyclable de sallaberry.

Pédibus ftw!

Mon garçon se déplace à vélo pour le camp de jour à son école tout l'été, il adorait le faire toute l'année, mais je ne peux pas le laisser y aller seul c'est trop risqué. Un système d'accompagnement serait super.

Le jeune âge des enfants est souvent une des raisons invoquées par les parents pour ne pas pratiquer le transport actif. En tenant compte de l'insécurité des parents, le pédibus (ou Trottibus) peut s'avérer une bonne alternative pour favoriser le transport actif.



**US** : système d'accompagnement des écoliers sur le trajet entre l'école et la maison, destiné aux élèves qui ne sont pas encore suffisamment autonomes pour marcher seuls.

Des bénévoles, équipés de dossards réfléchissants, guident le pédibus constitué d'un petit groupe d'élèves. Ces derniers attendent le pédibus aux points de rassemblement convenus.

Un petit comité responsable de l'organisation détermine l'horaire, l'emplacement des arrêts et le trajet des lignes de pédibus.

L'objectif est d'assurer le maximum de sécurité aux enfants sur le chemin de l'école et de les responsabiliser en tant qu'usagers de la route. Cette initiative simplifie la vie des parents et favorise la convivialité et la sécurité dans le quartier.



Photo : Nature-Action Québec

Veuillez noter que la Société canadienne du cancer peut soutenir les écoles désireuses de mettre en place un tel système de transport actif par l'entremise de son projet Trottibus. Pour plus d'informations : [www.cancer.ca](http://www.cancer.ca).





## 5. Conclusion

Le plan de déplacement de l'école de la Rive sert des objectifs multiples. Il vient appuyer la direction de l'école dans ses démarches auprès des élèves et des parents en matière de promotion du transport actif. Il interpelle également les autorités municipales afin de créer un environnement urbain propice aux déplacements actifs dans le secteur de l'école, un lieu au cœur de la communauté où converge toute la population.

Les pistes de solution proposées à court, moyen et long terme doivent être analysées plus en profondeur par la Ville de Châteauguay alors que le contenu de ce document s'appuie sur la perception de la direction de l'école, des parents, du CISSS de la Montérégie-Ouest, du Service de police de Châteauguay ainsi que sur les conseils de l'équipe de Vélo Québec, de son partenaire régional, Nature-Action Québec, dans le cadre du programme À pied, à vélo, ville active.

Les obstacles soulevés dans ce plan de déplacement rendent compte de la coexistence problématique entre les différents usagers de la route aux abords de l'école. Les recommandations du plan de déplacement portent d'abord sur des modifications de l'environnement physique immédiat aux abords de l'école de la Rive, entre autres :

- *Implanter un réseau des corridors actifs/scolaires (notez qu'il est recommandé de ne pas instaurer la signalisation sans les aménagements physiques proposés);*
- *Créer une nouvelle zone de débarcadère de parents sur le boulevard Salaberry du côté de l'école;*
- *Réaménager le sentier sous le pont pour le rendre plus attrayant;*
- *Aménager un trottoir du côté de l'école en bordure du boulevard Salaberry Nord entre les rues Gilmour et Ashmore;*
- *Aménager un trottoir ou un sentier multifonctionnel en bordure de la rue Gilmour entre les boulevards Salaberry Nord et Mountain;*
- *Reconfigurer la rue Church en élargissant la chaussée et en prévoyant un trottoir ou un sentier multifonctionnel;*
- *Reconfigurer l'intersection des rues Church et Gilmour avec des mesures d'apaisement de la circulation;*
- *Aménager des passages pour piétons et refaire le marquage au sol des lignes d'arrêt à l'intersection des rues Church et d'Abbotsford;*
- *Récupérer la zone d'autobus municipaux sur la rue d'Abbotsford pour aménager un débarcadère d'autobus scolaires ou aménager un débarcadère d'autobus scolaires à l'emplacement actuel en éliminant du stationnement et en aménageant un trottoir;*
- *Créer une zone de débarcadère de parents à l'intérieur du stationnement du personnel du côté de la cour d'école.*

La surveillance policière devrait également être renforcée afin de faire respecter le code de la sécurité routière sur l'ensemble du territoire, particulièrement dans les zones scolaires.

Parallèlement, il est recommandé que des actions d'information et de sensibilisation au transport actif soient mises en œuvre auprès des enfants, mais aussi à l'égard des parents qui vont reconduire leur enfant en voiture. En travaillant ensemble, les écoles, la Ville, le Service de police et le CISSS de la Montérégie-Ouest pourront bénéficier d'une vaste mobilisation afin de faire de Châteauguay une ville plus active.

L'ensemble des recommandations proposées dans le présent plan de déplacement entend favoriser une prise de conscience par rapport à l'usage généralisé de la voiture, de même qu'un changement dans les habitudes de déplacement des élèves de Châteauguay. Il cherche également à favoriser un environnement propice à la pratique de la marche et du vélo aux abords de l'école. Le défi est grand et il nécessite du temps et une implication continue de l'ensemble des intervenants du milieu. Il n'en demeure pas moins nécessaire de relever ce défi s'il permet la consolidation, voire l'augmentation de la pratique du transport actif chez les élèves des écoles de Châteauguay. Une fiche de suivi (voir en annexe) est fournie à titre indicatif afin de faciliter les démarches subséquentes au dépôt du présent document.

## **6. Liste des annexes**

Annexe 1

Plan de stationnement pour vélos

Annexe 2

Résultats du sondage sur les habitudes de transport des élèves

Annexe 3

Liens du programme *À pied, à vélo, ville active* avec le programme de l'école québécoise

Annexe 4

Fiche de suivi du plan de déplacement

## Annexe 1

### Plan de stationnement pour vélos

École de la Rive

Février 2018



Vélo Québec



Source : Google Street View, août 2015

École de la Rive

## Sommaire et recommandations

### Informations de base

Nom de l'école	De la Rive		
Commission scolaire	Des Grandes-Seigneuries		
Type d'école	Primaire		
Nombre d'élèves	395		
Nombre d'employés	65		

### Accessibilité à vélo

Type de milieu	Urbain	<b>X</b>	<b>Périurbain</b>	Rural
Accessibilité à vélo	Bonne		Limité	<b>X</b> <b>Difficile</b>

### Précisions

L'école de la Rive n'est pas desservie par le réseau cyclable municipal autrement que par la piste du boulevard Salaberry Nord. De plus, les accès à la piste par les rues transversales (Ashmore, Smith, Stanton et Watt) ne sont pas sécurisés.

L'idée de poursuivre la piste actuelle de la rue Maple par la rue Watt ou Gilmour jusqu'au boulevard Salaberry Nord est une option à envisager. Lors de notre visite, aucun vélo n'était attaché au support.

### Recommandations

#### Stationnement pour vélos

	Places à conserver	Places à ajouter	Total	Supports recommandés		
Élèves	20	0	20	Arceaux	<b>X</b>	<b>Râteliers</b>
Employés	0	0	0	Arceaux		Râteliers

1. Calcul des capacités recommandées et description des supports présentés dans les pages suivantes.

### Précisions

Nombre de places recommandées en fonction du calcul : entre 22 et 86 places

L'école possède actuellement quatre supports de type râtelier de cinq places pour un total de 20 places. Ce type de support permet de cadenasser facilement la roue et le cadre avec un cadenas en U. Le nombre de places offertes pourra être augmenté advenant un accroissement de la clientèle scolaire ou de l'utilisation du vélo comme moyen de transport actif.

## Emplacement recommandé

Il est recommandé de conserver l'emplacement actuel à proximité de l'entrée des élèves. Cet emplacement offre une bonne visibilité depuis les fenêtres de l'école, ce qui permet de diminuer les risques de vol et de vandalisme. Quelques incidents ont été rapportés au cours de la dernière année. L'implantation des supports sur un revêtement imperméable (asphalte) facilite son utilisation en cas de mauvais temps.



Emplacement actuel des supports à vélo

## Pourquoi?

En fournissant des stationnements pour vélos de qualité, on incite les élèves et les employés à se rendre à l'école à vélo. On atteint ainsi plusieurs buts, notamment :

- encourager l'activité physique :
  - combattre l'obésité,
  - améliorer la concentration;
- réduire la dépendance à l'automobile :
  - réduire les gaz à effet de serre (GES),
  - contribuer à l'adoption de saines habitudes de vie;
- réduire la circulation automobile dans les environs de l'école :
  - réduire la pollution de l'air,
  - améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.



## Comment?

Les cyclistes recherchent trois qualités dans les stationnements pour vélos :

- **accessibilité** : facilité d'accès tant au stationnement pour vélos en arrivant sur le site de l'école qu'au bâtiment après avoir stationné le vélo;
- **facilité d'usage** : facilité pour trouver un espace de stationnement libre, pour rentrer et pour cadenasser son vélo dans cet espace;
- **sécurité** : la protection du vélo contre le vandalisme et le vol et la protection des usagers contre les agressions.

Pour bien répondre aux besoins des cyclistes, il faut prendre en compte **l'emplacement** et la **capacité** des aires de stationnement pour vélos. Pour chaque aire de stationnement, il est important de choisir le bon **type de support** et d'assurer une bonne **disposition des supports** dans l'espace disponible (voir pages suivantes pour les détails).

En plus de fournir des aménagements de qualité, il est important de sensibiliser les élèves et les employés aux avantages de se rendre à l'école à vélo. Une campagne de **sensibilisation** pourrait aborder comment se rendre à l'école en sécurité et comment bien garer son vélo pour éviter le vol. Vélo Québec propose un modèle de lettre à l'intention des parents pour les sensibiliser aux enjeux relatifs au vol de vélo (voir à la dernière page du présent annexe).

## Emplacement

Pour inciter davantage les élèves et les employés à se déplacer à vélo, il est important de bien choisir les emplacements des stationnements pour vélos sur le site de l'école.

Pour maximiser l'**accessibilité**, les supports devraient être situés à des endroits directement accessibles à partir des rues avoisinantes.

Pour **faciliter l'utilisation**, les aires de stationnement pour vélos devraient avoir une superficie suffisante pour installer le nombre requis de supports pour vélos et laisser assez d'espace pour la circulation.

Pour assurer un niveau adéquat de **sécurité**, les stationnements pour vélos devraient être situés à des endroits qui offrent une surveillance passive. Il s'agit d'endroits achalandés et visibles. Dans le cas contraire, il est possible d'implanter des dispositifs de surveillance active, notamment des caméras.

### Emplacements adéquats :

- près des entrées et des sorties principales;
- espaces ouverts, bien éclairés, achalandés au cours de la journée;
- visibles depuis le(s) bâtiment(s) de l'école;
- visibles depuis les rues avoisinantes;
- avec une surface nivelée et dure (en béton, asphalte ou pavé) qui permet d'ancrer les supports pour vélos.

### Emplacements à éviter :

- espaces enclavés, cachés par des bâtiments, la végétation, etc.
- endroits peu achalandés.



Pour les employés de l'école, on peut fournir un certain nombre de places de stationnement pour vélos à sécurité accrue. Il s'agit de situer les supports pour vélos dans des enclos clôturés, des abris fermés ou des bâtiments existants. L'accès est contrôlé par une clé, une carte ou un code d'accès. Selon des sondages sur les habitudes de déplacement, le risque de vol et le vandalisme sont souvent indiqués comme une des principales barrières à l'utilisation du vélo comme moyen de transport chez les adultes.

## Capacité

La capacité d'un stationnement pour vélos devrait correspondre ou dépasser la demande. Une capacité de stationnement insuffisante peut :

- décourager l'utilisation du vélo;
- inciter les cyclistes à attacher leurs vélos à des endroits inadéquats :
  - mobilier urbain (bancs, lampadaires, poteaux de signalisation, etc.);
  - arbres;
  - espaces de circulation piétonne.

Inversement, une capacité excessive peut entraîner des coûts inutiles et un usage de l'espace inefficace. Il est donc souvent préférable de déployer les stationnements pour vélos en phases. Une bonne pratique est de faire des relevés de stationnement pour évaluer si l'offre est suffisante par rapport à la demande et d'ajuster la capacité en conséquence.



Pour déterminer le nombre de places nécessaires, le *Guide d'aménagement en faveur des piétons et des cyclistes* de Vélo Québec suggère les ratios suivants :

- **élèves** : 1 espace de stationnement pour vélos par 5 à 20 élèves;
- **employés** : 1 espace de stationnement pour vélos par 10 à 40 employés.

Il est aussi souhaitable de fournir quelques supports près de l'entrée principale à l'intention des visiteurs, notamment des parents et des messagers à vélos.



La demande pour le stationnement pour vélos est influencée par les facteurs suivants :

- **aménagement** : des aménagements cyclables à proximité à l'école;
- **circulation** : la vitesse et le débit de circulation dans les rues avoisinantes;
- **densité** : la densité de population dans le voisinage de l'école;
- **promotion du vélo** : interventions auprès des élèves et des parents pour promouvoir l'utilisation du vélo.

## Types de supports

Les supports pour vélos de type arceau sont recommandés. Ce type de support est facile à utiliser et offre un bon niveau de sécurité puisqu'il permet de cadenasser sans difficulté une roue et le cadre du vélo avec un cadenas en U. Les arceaux permettent de cadenasser les vélos à différentes hauteurs et sont donc compatibles avec des vélos de tous types et de toutes tailles. Deux vélos peuvent être attachés sur chaque arceau à condition de laisser un espace suffisant entre les arceaux (voir page suivante).

Arceaux



En cas de contraintes d'espace, des supports de **type râtelier** peuvent être utilisés. Ce type de supports permet une plus grande densité de stationnement. Cependant, les râteliers sont un peu moins faciles à utiliser que des arceaux pour deux raisons :

- positionnement du cadenas est plus contraignant;
- guidons des vélos voisins se chevauchent et peuvent s'accrocher.

Le dernier bémol s'applique seulement aux vélos d'adultes. Les guidons des vélos d'enfants étant moins larges, ils ne se chevauchent pas dans les râteliers. **Ce type de support est donc idéal pour les écoles primaires.**



Pour les deux types de supports, un **fini en acier inoxydable** est fortement recommandé. Le coût unitaire est un peu plus élevé à l'achat, mais le produit résiste mieux à la corrosion et à l'usure que la plupart des autres matériaux de finition.

## Râteliers

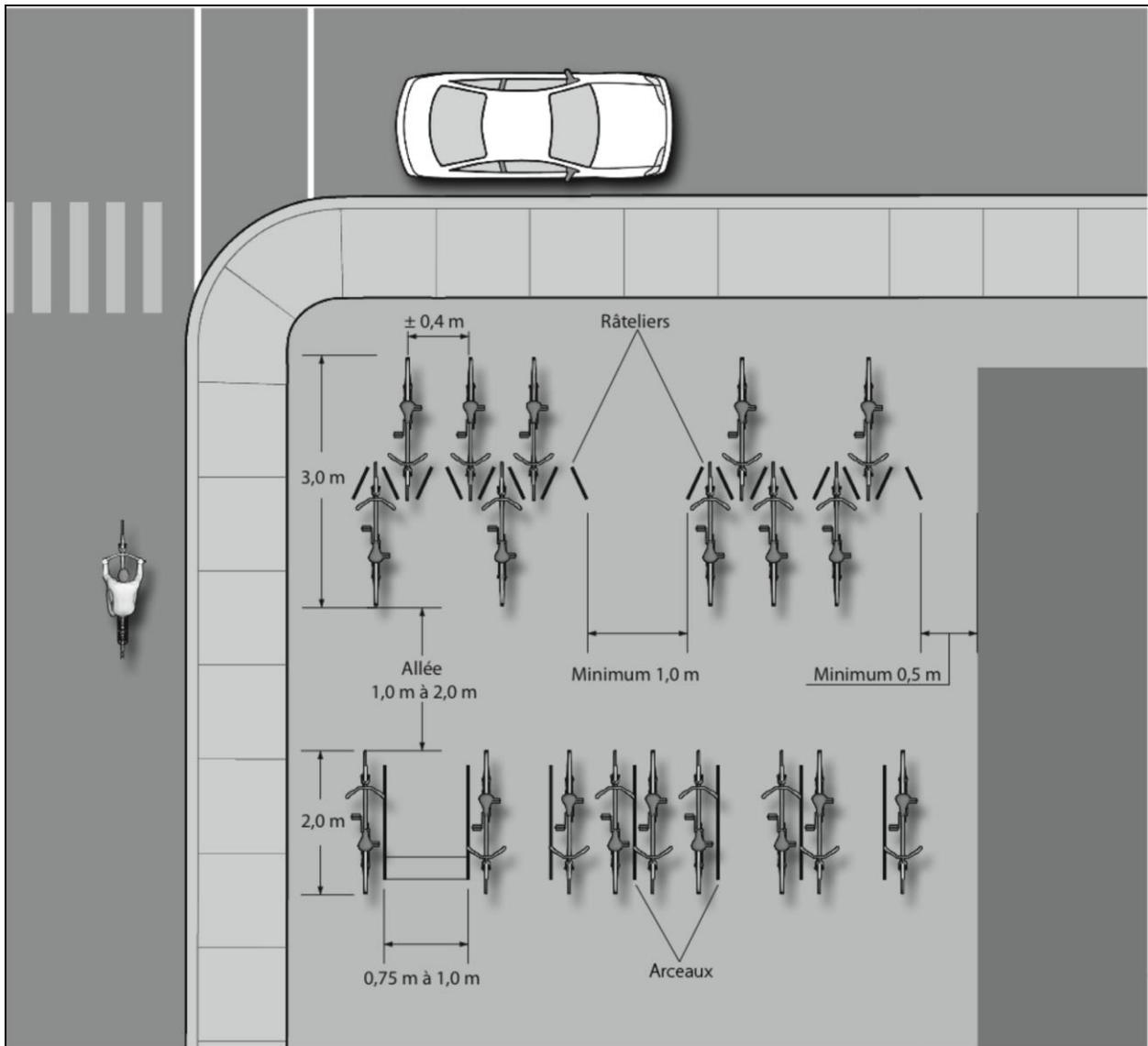


## Disposition des supports

Il est important de bien disposer les supports dans l'aire de stationnement pour vélos. Les dégagements clés à respecter sont les suivants :

- 0,75 à 1,0 m entre les arceaux individuels pour éviter les accrochages entre les guidons;
- 0,5 m de dégagement des murs, clôtures ou autres éléments verticaux;
- 1,0 à 2,0 m pour les allées entre les rangées de supports pour vélos.

Voir la figure ci-dessous pour une illustration de la bonne disposition des supports pour vélos.



## Sensibilisation

Le texte ci-dessous est un exemple d'une lettre qui peut être envoyée aux parents pour les sensibiliser aux enjeux relatifs au stationnement des vélos à l'école.

*Chers parents,*

*L'école XYZ va se doter prochainement d'une aire de stationnement pour vélos. La direction invite tous les élèves et membres du personnel de l'école à profiter de cette nouvelle installation en utilisant le vélo comme moyen de transport.*

*Pour que l'expérience soit agréable, il faut évidemment diminuer les risques de vol. Pour ce faire, vous pouvez jouer un rôle très important en tant que parents.*

*D'une part, nous vous encourageons à enseigner à votre enfant quelques règles de base :*

*toujours barrer le vélo avec un cadenas adéquat aux supports prévus à cet effet (ne pas utiliser les arbres ou le mobilier urbain);  
toujours attacher le vélo par le cadre et, si possible, la roue avant;  
ne rien laisser sur le porte-bagages ou dans le panier;  
retirer les objets détachables (lumières, pompe, odomètre, gourde, sacoches, etc.);  
éviter de laisser le vélo attaché pendant de longues périodes, en particulier pendant la nuit.*

*D'autre part, nous vous encourageons fortement à :*

*procurer à votre enfant un cadenas de qualité, par exemple un cadenas en U;  
faire buriner le vélo de votre enfant au poste de police de votre quartier;  
remplacer les déclenches rapides de certaines pièces (selle, roues, etc.) par de vrais boulons;  
procurer à votre enfant un vélo sobre et modeste pour ne pas attiser la convoitise.*

*En observant ces recommandations, vous réduisez considérablement les risques de vol du vélo de votre enfant. Il pourra ainsi le conserver jusqu'à ce qu'il soit trop petit pour lui!*

## Conseils pour l'acquisition des supports à vélo

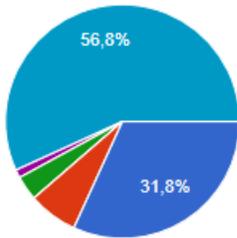
- Dans certaines commissions scolaires, il est possible de faire fabriquer des supports à vélo par les écoles de formation professionnelle (option soudure) à des coûts très abordables.
- La boutique de Vélo Québec offre 10 % de rabais aux écoles participant au programme *À pied, à vélo, ville active*.

## Annexe 2

### Résultats du sondage sur les habitudes de transport des élèves

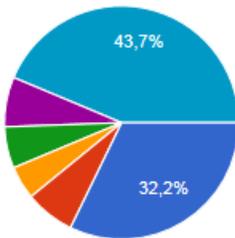
Afin d'établir un portrait des habitudes de déplacement et d'identifier les conditions nécessaires pour inciter un plus grand nombre d'élèves à adopter des moyens de transport actif, un sondage a été réalisé à l'automne 2017 auprès des parents de l'école de la Rive. Sur un total de 300 familles, 88 ont répondu au sondage pour un pourcentage de 29,3 %.

1. Durant les mois de décembre, janvier, février et mars (approximativement 15 semaines), combien de jours par semaine votre enfant est-il transporté en voiture entre l'école et la maison ? / During the winter months: December, January, February and March (around 15 weeks), how often is your child driven back and forth to school ?



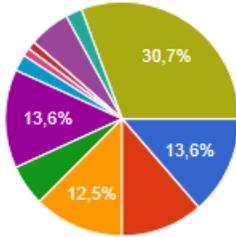
0 jour/semaine / 0 day per week	<b>28</b>	31.8 %
1 jour/semaine / 1 day per week	<b>6</b>	6.8 %
2 jours/semaine / 2 days per week	<b>0</b>	0 %
3 jours/semaine / 3 days per week	<b>3</b>	3.4 %
4 jours/semaine / 4 days per week	<b>1</b>	1.1 %
5 jours/semaine / 5 days per week	<b>50</b>	56.8 %

2. Durant les mois de septembre, octobre, novembre, avril, mai et juin (approximativement 22 semaines) combien de jours par semaine votre enfant est-il transporté en voiture entre l'école et la maison ? / During the spring and summer months: September, October, November, April, May and June (around 22 weeks), how often is your child driven back and forth to school?



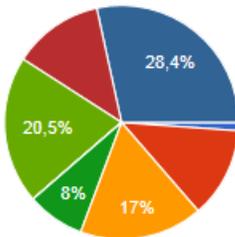
0 jour/semaine / 0 day per week	<b>28</b>	32.2 %
1 jour/semaine / 1 day per week	<b>6</b>	6.9 %
2 jours/semaine / 2 days per week	<b>4</b>	4.6 %
3 jours/semaine / 3 days per week	<b>5</b>	5.7 %
4 jours/semaine / 4 days per week	<b>6</b>	6.9 %
5 jours/semaine / 5 days per week	<b>38</b>	43.7 %

3. Quelle distance supplémentaire parcourez-vous spécialement pour l'aller-retour en voiture de votre enfant entre l'école et la maison ? / How many extra miles do you drive daily to drop and fetch your child from school?



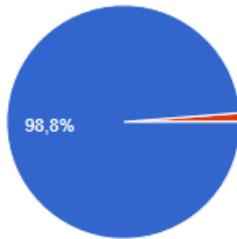
0,5 km/jour / 0,5 km per day	<b>12</b>	13.6 %
1 km/jour / 1 km per day	<b>10</b>	11.4 %
2 km/jour / 2 km per day	<b>11</b>	12.5 %
3 km/jour / 3 km per day	<b>5</b>	5.7 %
4 km/jour / 4 km per day	<b>12</b>	13.6 %
5 km/jour / 5 km per day	<b>2</b>	2.3 %
6 km/jour / 6 km per day	<b>1</b>	1.1 %
7 km/jour / 7 km per day	<b>0</b>	0 %
8 km/jour / 8 km per day	<b>1</b>	1.1 %
9 km/jour / 9 km per day	<b>0</b>	0 %
10 km/jour / 10 km per day	<b>5</b>	5.7 %
Plus de 10 km/jour / Over 10 km per day	<b>2</b>	2.3 %
Ne s'applique pas / Non applicable	<b>27</b>	30.7 %

4. Quel type de voiture utilisez-vous habituellement pour le transport de votre enfant entre l'école et la maison ? / What type of vehicle do you use to drive your child to and from school?



sous-compacte (ex.: Smart for two) / Subcompact car	<b>1</b>	1.1 %
compacte (ex.: Volkswagen Golf) / Compact car	<b>11</b>	12.5 %
intermédiaire (ex.: Ford Fusion) / Mid-size car - intermediate	<b>15</b>	17 %
Berline (ex.: Toyota Avalon) / Sedan	<b>7</b>	8 %
Berline de luxe (ex.: BMW série 5) / Luxury sedan	<b>0</b>	0 %
Coupé de luxe (ex.: Bentley Continental GT) / Luxury coupé	<b>0</b>	0 %
Sport (ex.: Ford Mustang) / Sport	<b>0</b>	0 %
Tout-terrain (ex.: Grand Cherokee) / SUV	<b>18</b>	20.5 %
Minifourgonnette (ex.: Mazda 5) / Minivan	<b>11</b>	12.5 %
Ne s'applique pas / Non applicable	<b>25</b>	28.4 %

5. Quel type de carburant requiert votre véhicule? / What type of fuel does your vehicle run on?



Essence / Gas	<b>79</b>	98.8 %
Diesel / Diesel	<b>1</b>	1.3 %
Véhicule hybride/électrique / Hybrid/Electric vehicle	<b>0</b>	0 %

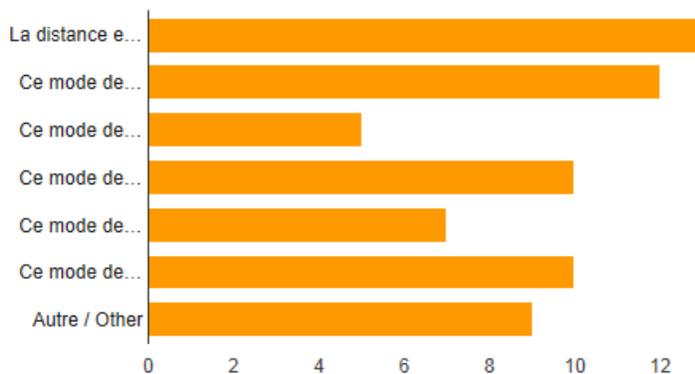
6. Pour quelles raisons votre enfant n'utilise pas un moyen de transport actif (marche ou vélo) pour se rendre à l'école ? / What are the reasons for which your child doesn't use active transportation (walk or bike) to get to school?



Nous habitons trop loin / Too great a distance from home to school	<b>28</b>	32.9 %
Trop de circulation autour de l'école / Too much traffic around the school	<b>21</b>	24.7 %
Peur qu'il soit victime d'agression ou d'intimidation sur le chemin de l'école / Afraid that your child might fall victim of assault or intimidation on his/her way to school	<b>21</b>	24.7 %
C'est plus rapide en automobile, nous sommes pressés le matin / Driving is a lot faster; we have a hectic morning routine.	<b>11</b>	12.9 %
Plusieurs arrêts à faire sur le chemin de l'école (école, garderie, courses) / Need to make several stops on the way to school (other school, daycare, errands)	<b>2</b>	2.4 %
Mon enfant ne veut pas marcher ou pédaler / My child doesn't want to walk or bike	<b>1</b>	1.2 %
Il n'a pas d'amis pour l'accompagner sur le trajet / My child has no friend to accompany	<b>10</b>	11.8 %

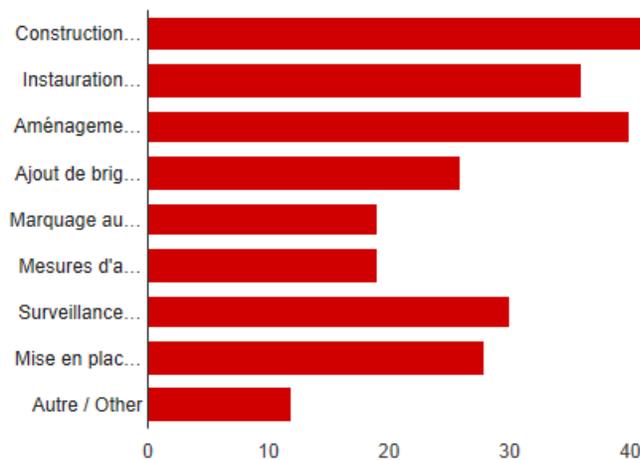
him/her on the way to school		%
Il est trop jeune / My child is too young	<b>36</b>	42.4 %
Son sac à dos est trop lourd / His/her school bag is too heavy	<b>7</b>	8.2 %
Mon enfant a droit au transport scolaire / My child has a right to school transportation	<b>34</b>	40 %
Mon enfant fréquente le service de garde / My child takes part in after school programs	<b>24</b>	28.2 %
Les aménagements pour les piétons et cyclistes sont déficients / Inadequate infrastructures for pedestrians and/or cyclists	<b>25</b>	29.4 %
Autre / Other	<b>6</b>	7.1 %

7. Pour quelles raisons votre enfant utilise un moyen de transport actif (marche ou vélo) pour se rendre à l'école ? / For what reasons does your child uses active transportation to and from school?



La distance entre la maison et l'école est courte / Short distance between home and school	<b>13</b>	46.4 %
Ce mode de déplacement est bon pour sa santé / Active transportation is good for your health	<b>12</b>	42.9 %
Ce mode de déplacement est plus facile / This means of transportation is easier	<b>5</b>	17.9 %
Ce mode de déplacement est plus agréable / This means of transportation is more enjoyable	<b>10</b>	35.7 %
Ce mode de déplacement lui permet de développer son autonomie / This means of transportation enables my child to develop self-reliance	<b>7</b>	25 %
Ce mode de déplacement est bon pour l'environnement / This means of transportation is environmentally friendly	<b>10</b>	35.7 %
Autre / Other	<b>9</b>	32.1 %

8. Quelles mesures favoriseraient le plus les déplacements à pied ou à vélo dans votre secteur ? / Which measures do you think would promote active transportation in your area?



Measure	Number of Responses	Percentage
Construction de trottoirs / Building sidewalks	46	58.2 %
Instauration de corridors scolaires / Establishment of safe routes to school	36	45.6 %
Aménagement de pistes cyclables / Development of bicycle lanes	40	50.6 %
Ajout de brigadiers scolaires / School patrols	26	32.9 %
Marquage au sol des passages pour piétons / Pavement marking at pedestrian crossings	19	24.1 %
Mesures d'apaisement de la circulation / Measures to alleviate traffic	19	24.1 %
Surveillance policière / Police surveillance	30	38 %
Mise en place d'un pédibus (Trottibus) / Setting up a "Walking school bus"	28	35.4 %
Autre / Other	12	15.2 %

9. Commentaires ou Suggestions / Comments and Suggestions

Les voitures roulent beaucoup trop vite  
 Les bicyclettes sont trop accessibles aux jeunes dans la cour d'école et certains s'amuse à dégonfler les pneus, jouer avec les vitesses, etc.  
 L'intersection Church/Gilmour est vraiment trop mal faite et pas sécuritaire en plus que l'asphalte est aussi très abîmée. Aucun aménagement sécuritaire pour marcher ou être à vélo. Aucune piste cyclable autour de l'école sauf sur Salaberry Nord.  
 Merci  
 Svp, vous adjoindre pour ne pas dire confier le mandat à un ingénieur spécialisé en circulation routière pour effectuer vos analyses!!! + Parler à un ingénieur de la Ville pour essayer de comprendre comment fonctionne une Ville et que vos recommandations est une logique vs le contexte municipale et ses modes de financements.

envoyés par courriel à l'écoel

La rue Gilmour est particulièrement dangereuse avec l'absence de trottoir ainsi que la vitesse des autos qui y circulent

Augmenter la sécurité près de l'école

A bicyclette ça serait praticable si nous avions le bout manquant de poste cyclable et trottoir sur le boulevard at-Francis qui rejoindrait la poste cyclable de sallaberry.

Pédibus ftw!

Merci.

Mon garçon se déplace à vélo pour le camp de jour à son école tout l'été, il adorait le faire toute l'année, mais je ne peux pas le laisser y aller seul c'est trop risqué. Un système d'accompagnement serait super.

## Annexe 3

### Liens du programme *À pied, à vélo, ville active* avec le programme de l'école québécoise

#### Promouvoir et favoriser les déplacements actifs et sécuritaires :

- Permettre aux élèves de développer leur jugement critique quant aux règles de sécurité et de protection adéquates en lien avec les déplacements actifs;
- S'assurer que les apprentissages en lien avec la sécurité routière sont suffisamment intenses et continus tout au long du cheminement scolaire (maternelle à la 6<sup>e</sup> année);
- Installer et entretenir les supports à vélo, s'il y a lieu;
- Encourager l'usage des corridors sécuritaires, s'il y a lieu;
- Encourager les parents à marcher avec leurs enfants;
- Informer les parents des activités éducatives réalisées dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*.

**Attention :** Les occasions offertes par les événements thématiques (ex. : Mois de l'éducation physique, Journée nationale du sport et de l'activité physique, Mois international Marchons vers l'école) sont intéressantes à exploiter, mais insuffisantes pour assurer la pérennité des actions. Une démarche soutenue composée de plusieurs activités tout au long de l'année demeure un gage de succès!

#### La SAAQ propose des outils et programmes éducatifs intéressants :

##### **Sur la route des dragons (Maternelle et 1<sup>er</sup> cycle)**

Trousse comprenant un dessin animé en format DVD et un guide d'animation abordant la sécurité à pied ainsi que la sécurité en autobus scolaire. Dans l'optique de favoriser la responsabilisation des enfants à l'égard de leur propre sécurité, CAA-Québec assure le déploiement du programme en offrant gratuitement l'animation de celui-ci aux écoles primaires.

[http://www.saaq.gouv.qc.ca/securete\\_routiere/materiel\\_educatif/maternelle.php](http://www.saaq.gouv.qc.ca/securete_routiere/materiel_educatif/maternelle.php)

<https://www.caaquebec.com/fr/sur-la-route/interets-publics/securete-routiere/sur-la-route-des-dragons/>

##### **Brigade scolaire (3<sup>e</sup> cycle)**

Soutien à l'implantation d'une brigade scolaire dont la mission est d'inciter les élèves à la prudence, que ce soit dans la rue, comme usagers du transport scolaire ou dans la cour de l'école, en collaboration avec le CAA.

[http://www.saaq.gouv.qc.ca/securete\\_routiere/materiel\\_educatif/brigade\\_scolaire.php](http://www.saaq.gouv.qc.ca/securete_routiere/materiel_educatif/brigade_scolaire.php)

<https://www.caaquebec.com/fr/sur-la-route/interets-publics/securete-routiere/brigade-scolaire/>

##### **Chemin faisant (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle)**

Outil d'autoapprentissage contenant quarante exercices gradués sur les thèmes de sécurité routière à pied, à vélo ou en transport scolaire. Il est accompagné d'un guide pour les enseignants qui veulent exploiter les thèmes en classe, à partir de scénarios d'animation proposés.

[http://www.saaq.gouv.qc.ca/securete\\_routiere/materiel\\_educatif/chemin\\_faisant/index.php](http://www.saaq.gouv.qc.ca/securete_routiere/materiel_educatif/chemin_faisant/index.php)

### **Les énigmes de Génivélo (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle)**

Activités offertes en collaboration avec les services de police permettant aux jeunes d'apprendre à conduire prudemment leur vélo tout en ayant du plaisir. Par les thèmes abordés (signalisation routière, visibilité, port du casque, règles de circulation et code gestuel), ils comprennent que le vélo n'est pas un jouet et qu'ils doivent observer les mêmes règles de sécurité que les autres usagers de la route. Plusieurs outils sont disponibles, soit un DVD, une présentation PowerPoint, un guide d'animation, des feuillets d'énigmes pour les élèves ainsi qu'un guide à remettre aux élèves résumant les règles de sécurité routière (contacter votre service de police).

[http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite\\_routiere/materiel\\_educatif/genivelo.php](http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/materiel_educatif/genivelo.php)

### **Guide d'organisation d'une randonnée à vélo avec des jeunes (3<sup>e</sup> cycle)**

Guide rassemblant les pratiques sécuritaires et les conseils de spécialistes pour l'organisation d'une randonnée à vélo de courte durée avec des jeunes (une journée ou moins).

[http://www.saaq.gouv.qc.ca/documents/documents\\_pdf/prevention/journee\\_velo.php](http://www.saaq.gouv.qc.ca/documents/documents_pdf/prevention/journee_velo.php)

### **Piétons et conducteurs, vigilants pour la vie [dépliant pour les parents]**

Dépliant présentant les règles de sécurité à suivre en tant que piétons ainsi que les règles de courtoisie à respecter en tant que conducteur.

[http://www.saaq.gouv.qc.ca/publications/prevention/pieton\\_conducteur.pdf](http://www.saaq.gouv.qc.ca/publications/prevention/pieton_conducteur.pdf)

### **Affiches à télécharger :**

J'apprends à être prudent à pied

[http://www.saaq.gouv.qc.ca/publications/prevention/apprends\\_prudent.pdf](http://www.saaq.gouv.qc.ca/publications/prevention/apprends_prudent.pdf)

J'apprends à rouler en sécurité

[http://www.saaq.gouv.qc.ca/publications/prevention/apprends\\_rouler.pdf](http://www.saaq.gouv.qc.ca/publications/prevention/apprends_rouler.pdf)

## ***Nature-Action Québec***

À titre de mandataire régional de Vélo Québec pour le programme *À pied, à vélo, ville active* en Montérégie, Nature-Action Québec offre plusieurs outils de sensibilisation qui appuient le plan de déplacement :

- Campagne « La rue pour tous » destinée aux différents usagers de la route;
- Cahier « Animer le milieu scolaire en transport actif » disponible sur demande;
- Animations en classes sur le transport actif et la sécurité routière.

# Exemple de dépliant à distribuer aux parents

## En sécurité aux débarcadères

### École De Montarville

Chers parents, des débarcadères ont été aménagés pour votre usage exclusif. Merci de les utiliser et de respecter la signalisation.

Vous allez conduire ou chercher votre enfant à l'école? Des **débarcadères** ont été aménagés pour votre usage exclusif (plan ci-dessous). Vous êtes autorisés à vous y arrêter pour une période de 10 minutes maximum, du lundi au vendredi, de 6 h à 18 h.



## La sécurité

### aux abords de l'école pour vous et vos enfants

#### Conseils destinés aux parents

- Faire quelques fois le trajet du corridor scolaire avec votre enfant.
- Apprendre à votre enfant à reconnaître les personnes qui assurent sa sécurité, telles que les brigadiers, les policiers, les pompiers, etc.
- Utiliser les débarcadères prévus pour les parents.
- Se stationner plus loin et marcher avec votre enfant si le débarcadère est achalandé.
- Faire sortir ou monter votre enfant du côté du trottoir longeant l'école; si c'est impossible, lui demander de traverser à l'intersection la plus proche.
- Ne pas utiliser le débarcadère réservé aux autobus.
- Prévoir le temps nécessaire pour arriver à l'heure.
- Être courtois et accorder la priorité aux enfants.

#### Conseils destinés aux automobilistes

- Respecter la limite de vitesse de 30 km/h dans la zone scolaire.
- Écouter les consignes du brigadier.
- Respecter la signalisation aux abords de l'école.
- Ne pas faire de virage en U ou autre manœuvre dangereuse.
- Être vigilant; les enfants peuvent être imprévisibles.



450 653-2443  
stbruno.ca



SEPTEMBRE 2014

## Corridor scolaire

### École De Montarville



Sur le chemin de l'école...  
en toute sécurité!



## Les corridors scolaires

### Pour un trajet sécuritaire...

En 2009, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville a implanté des **corridors scolaires**.

On peut les reconnaître à l'aide des panneaux ovales jaune fluo rappelant la couleur des zones scolaires. Ces panneaux sont des points de repère pour les écoliers et invitent les automobilistes à circuler prudemment dans ces rues. Ainsi, votre enfant peut se rendre à l'école et en revenir en toute sécurité.

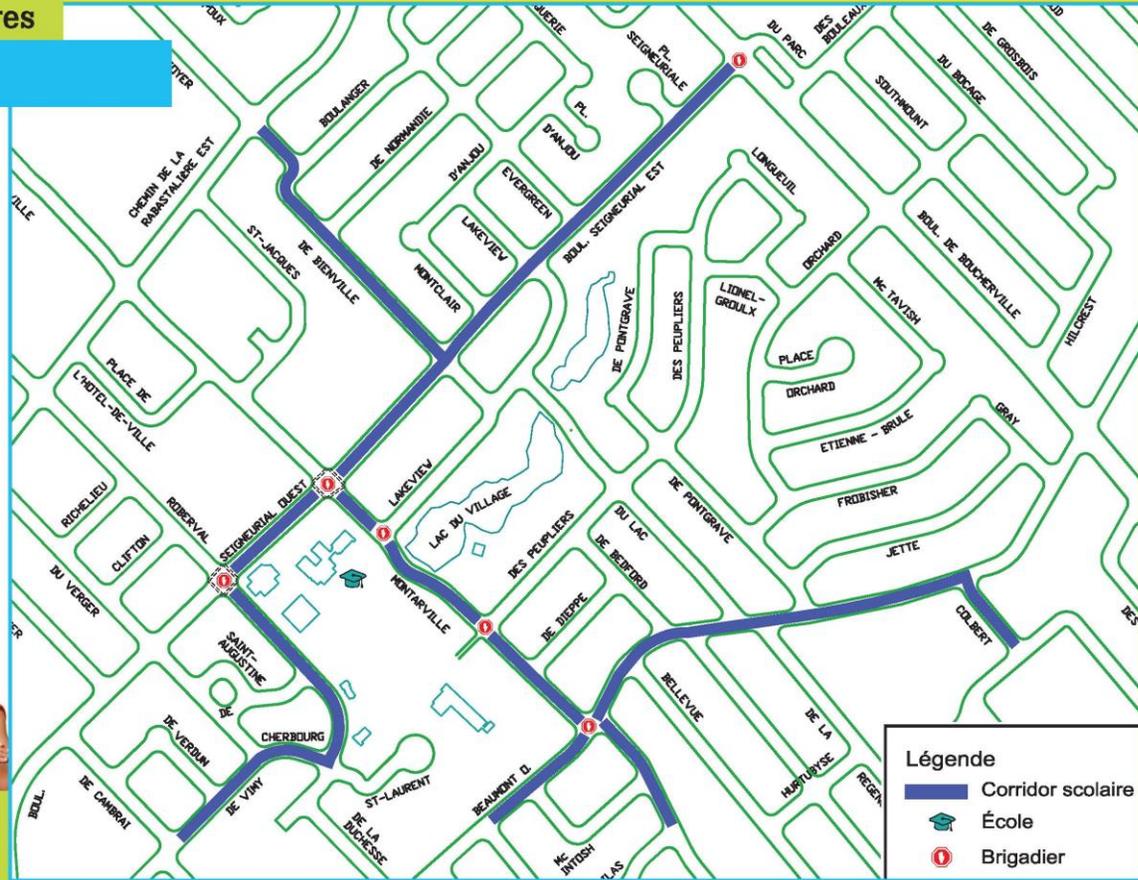
À l'aide du plan, déterminez avec votre enfant le meilleur trajet entre la maison et l'école.

### Conseils de sécurité destinés aux enfants

- Marcher en groupe, sans courir ni se chamailler.
- Traverser les rues aux intersections et aux passages piétonniers.
- Regarder à gauche, à droite et de nouveau à gauche pour vérifier s'il vient des véhicules.
- Garder un contact visuel avec les conducteurs, pour s'assurer d'être vu.
- Respecter les feux de circulation et arrêts obligatoires.
- Marcher sur le trottoir ou, s'il n'y en a pas, en bordure de la rue.
- Se méfier et ne pas s'approcher des inconnus.
- Écouter les consignes des brigadiers scolaires.
- Emprunter le trajet prévu et rentrer à la maison sans s'attarder.



Pour la sécurité des élèves, la Ville déneigera en priorité les trottoirs des corridors scolaires.



## Annexe 4

### Fiche de suivi du plan de déplacement

Nom de l'école : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Nom et titre de la personne-ressource de l'école : \_\_\_\_\_  
Nom et titre de la personne-ressource de la Ville : \_\_\_\_\_  
Intervenants du CISSS impliqués : \_\_\_\_\_  
Autres : \_\_\_\_\_

Présentation du plan de déplacement fait le : \_\_\_\_\_  
Les participants étaient : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Résolution du programme au conseil municipal : oui  non

**Suivi des recommandations :**

Numéro de la recommandation	Pistes de solutions envisagées	Acteurs concernés	Échéancier	Réalisé oui/non

